

PRÉAMBULE :

Jennah Résidence est un domaine résidentiel et hôtelier qui s'étend sur 41 hectares. Il se décompose en trois tranches distinctes.

- Jennah Résidence I composée de 22 villas
- Jennah Résidence II composée de 36 villas
- Jennah Résidentielle III composée de 12 villas et d'un luxueux hôtel pavillonnaire qui s'étend sur 5 hectares.

Chaque villa bénéficiera d'un titre foncier individuel et sera implantée sur un foncier avoisinant les 4.000 m².

Chaque tranche aura une gestion syndicale autonome. Il gèrera le gardiennage les espaces verts, la gestion de l'eau potable, la partie assainissement service de maintenance pour l'électricité et la plomberie.

A- Gestion de l'électricité :

a- Electrification du lotissement : La moyenne tension du lotissement a été enterrée pour des raisons de sécurité et de confort ou esthétique.

b- Electrification basse tension : Chaque lot de villa possèdera un abonnement individuel auprès de l'Office Nationale de l'Electricité.

B- Gestion de l'eau :

L'alimentation de l'eau se fera au moyen de puits que le syndic gèrera au moyen de compteur individuel pour chaque lot. Les puits individuels seront interdits afin de ménager la nappe phréatique.

C- Assainissement :

Les eaux usées seront acheminées vers une station de traitement semi collectives et récupérées pour l'arrosage des espaces verts.

D- Gestion téléphone :

Le réseau téléphonique est prévu en souterrain pour des raisons d'esthétique.

E- Internet :

En fibres optiques, avec possibilité forfait 20 Mo/s.

Descriptif des voies : La gestion du lotissement a été confié à un cabinet paysagiste. Les voies qui desserviront les lots sont de 15 à 18 m de largeur. Entièrement aménagées et éclairées, elles seront composées de haie végétale, hameau de verdure, passage piéton, route, ...

Remarque : Il est à noter que ce cahier de charge est à titre indicatif et qu'il est susceptible de modification.

